



Le denier de l'Église, 100 ans après sa création

SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

Communiqué

1906-2006 : le denier de l'Église a 100 ans !

1. En 1906, l'Église catholique instaure un don d'un genre nouveau.
2. Les campagnes du denier de l'Église.
3. La collecte du denier de l'Église.
4. Le denier de l'Église, principale ressource des diocèses de l'Église catholique en France.
5. Le denier finance le traitement des prêtres et des laïcs salariés.
6. Focus :
 - Amiens, un diocèse qui parie sur une communication audacieuse ;
 - Auch, un diocèse rural qui se mobilise ;
 - Lille, un diocèse qui mobilise des "messagers collecteurs".
7. Document :
Extraits de la " Lettre de Monseigneur l'archevêque d'Aix, Arles et Embrun et ordonnance relative au denier du culte", du 7 mars 1907.
8. Infographies :
Les ressources de l'Église catholique en France (1992-2004)



Communiqué

1906-2006 : le denier de l'Église a 100 ans !

Paris, mardi 28 février 2006.

Depuis sa création en 1906, le denier de l'Église est cette contribution volontaire demandée chaque année aux catholiques. Il est destiné à assurer la vie matérielle des prêtres et la rémunération des laïcs salariés en mission dans l'Église.

Dès 1906, à la suite de la rupture du Concordat, les évêques et les prêtres ont pris conscience des difficultés matérielles qu'il leur faudrait dès lors affronter. Ils ont d'emblée assumé ce que cela impliquait : dépendre entièrement de la générosité des fidèles. Les documents d'époque attestent que le plus difficile pour les prêtres et les évêques fut d'avoir à solliciter les fidèles pour eux-mêmes et non pas uniquement pour les pauvres qu'ils avaient l'habitude, depuis des siècles, de secourir.

Depuis 1906, les évêques et les prêtres sollicitent régulièrement les fidèles. Cela exige d'une part de l'humilité, mais aussi une grande vigilance. Ainsi, les évêques ont à leur côté un conseil pour les affaires économiques et un économiste diocésain, qui les aident à gérer le budget du diocèse. Il leur revient aussi d'informer les fidèles. En d'autres termes, les diocèses ont dû apprendre à rendre compte de leur gestion, bref, à communiquer sur ces questions matérielles.

Une partie des catholiques sait que les dons sont la seule source de revenus de l'Église. Pratiquant régulièrement, occasionnellement ou même rarement, ceux-là sont manifestement conscients de leur responsabilité et tiennent à soutenir la vie de l'Église.

Néanmoins, beaucoup ignorent encore que l'Église ne vit que des dons et que leur soutien lui est nécessaire.

C'est pourquoi l'Église doit inlassablement continuer d'informer. Elle communique à l'attention des donateurs, pour rendre compte de l'usage de leurs dons et pour qu'ils continuent de la soutenir. Elle s'adresse également à tous ceux qui ne donnent pas encore pour leur faire savoir que l'Église a besoin d'eux.



1 En 1906, l'Église catholique instaure un don d'un genre nouveau

Les biens de l'Église ont été confisqués au cours de la Révolution française. Quelques années plus tard, en 1801, Napoléon et le pape Pie VII signaient le Concordat par lequel l'Église renonçait expressément à revendiquer ses biens. En revanche, l'État s'engageait à assurer un "traitement convenable aux évêques et aux curés".

Le 9 décembre 1905 a été votée la loi de Séparation des Églises et de l'État, dont l'article 2 stipule que "la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte". Concrètement, ces biens sont laissés à la disposition de l'Église, mais sont définitivement propriété de l'État et des communes. Quant aux prêtres, ils perdent définitivement le traitement que leur dispensait l'État¹.

Dans les mois qui suivent, l'Église doit faire appel aux fidèles. Un don d'un genre nouveau est ainsi instituée en 1906 : destiné à assurer la vie matérielle des prêtres, cette contribution annuelle prend le nom de "denier du clergé", puis de "denier du culte".

Au fil du temps, et plus encore depuis le concile Vatican II, des laïcs se sont mis au service de l'Église, aux côtés des prêtres. Ils remplissent des tâches administratives ou occupent des fonctions d'animateur en pastorale. Parmi eux, certains sont salariés. Les laïcs n'étant ministres du culte, le denier a changé de nom en 1989 : on l'appelle désormais "denier de l'Église".

¹ Les diocèses de Metz et de Strasbourg n'étaient pas concernés puisqu'ils ne faisaient pas partie du territoire français en 1905. C'est pourquoi ils sont encore aujourd'hui sous régime concordataire.



2 Les campagnes du denier de l'Église

Pour assumer sa mission, l'Église a besoin de moyens. En particulier, il lui faut rémunérer ses prêtres et certains laïcs en mission dans l'Église. C'est l'objet de la collecte du denier de l'Église.

La campagne annuelle du denier doit faire saisir aux fidèles que l'Église ne peut se passer de leur soutien financier. Sans leur contribution, elle n'est pas en mesure d'assurer sa mission. La campagne du denier est ainsi l'occasion d'informer les fidèles sur la vie matérielle de l'Église.

Les diocèses font des efforts importants en termes de communication : ils informent toujours davantage et mieux sur les ressources diocésaines et l'usage qui en est fait. Ils utilisent des outils de communication variés et font même appel à des agences conseils.

Chaque évêque est responsable de la gestion de son diocèse. C'est pourquoi chaque diocèse réalise sa propre campagne de communication, qui tient compte du contexte local.

Sur l'ensemble des campagnes du denier de l'Église, quelques tendances se dégagent :

- En ce qui concerne les thèmes de campagnes, près de 60% portent sur la responsabilité des fidèles (seuls leurs dons permettent à l'Église d'assumer sa mission). Certaines combinent plusieurs thématiques. Il arrive qu'un thème local soit conjugué à une thématique plus nationale.
- Certains diocèses mènent entièrement leur campagne au niveau diocésain. D'autres "délocalisent" au niveau des paroisses pour agir aux plus proches des habitants.
- Pratiquement tous les diocèses¹ lancent leur campagne autour du Carême.
- Près de 50% des diocèses ne font qu'un seul appel aux dons. Les autres en font 2, voire davantage. C'est généralement à l'automne suivant qu'a lieu le deuxième appel (à proximité de la Toussaint).

¹ Il y a 95 diocèses en France métropolitaine.



- Les campagnes diocésaines utilisent des moyens de communication plus variés chaque année. Actuellement :
 - Les diocèses utilisent tous l'affichage dans les paroisses (au fond des églises), parfois même à l'extérieur (chez les commerçants par exemple).
 - Près de 75% des campagnes sont soutenues par un mailing. Celui-ci est adressé aux foyers-donateurs. Il est généralement complété d'un envoi de prospection. Ce mailing consiste en une lettre signée de l'évêque ou du curé de la paroisse, accompagnée d'un document présentant les ressources, les dépenses et les projets du diocèse.
 - Près de 45% des campagnes sont relayées sur les ondes de la radio diocésaine.
 - 40% des campagnes sont déclinées sur le site Internet du diocèse. Certains diocèses proposent d'ailleurs le don en ligne (Auch, Chambéry, Evry, Saint-Dié, etc.).

- Aujourd'hui, la majorité des diocèses font appel à une agence conseil pour leur campagne.
- Les frais de collecte représentent 2 à 3% du montant total de la collecte (le ratio habituel des organismes collecteurs est de l'ordre de 10 à 20%). Ce chiffre s'explique par la participation de nombreux bénévoles à la campagne de collecte du denier.
- Les diocèses mènent ces campagnes en sachant que l'avenir du denier repose sur le renouvellement des donateurs.

L'étude des campagnes de collecte du denier montre qu'elles sont l'occasion de mieux faire connaître l'Église : ces aspects matériels font partie de la vie de l'Église et concernent donc les fidèles, qu'ils soient pratiquants réguliers ou non. Ces campagnes conduisent à évoquer la mission et la place de l'Eglise dans la vie personnelle et sociale.



3 La collecte du denier de l'Église

L'Église suggère par exemple de donner la valeur d'1 à 2 % des revenus annuels...

La collecte du denier est généralement assumée par le diocèse. Ce sont parfois les paroisses qui s'en chargent (elles transmettent ensuite à l'évêché puisqu'il assure la rémunération des prêtres et des laïcs salariés du diocèse).

Les méthodes de collecte du denier se diversifient. Les dons peuvent se faire par chèque, par prélèvement mensuel automatique, parfois même sur Internet : depuis plusieurs années déjà, certains diocèses proposent le paiement sécurisé en ligne (Auch, Chambéry, Evry, Saint-Dié, etc.). D'autres s'apprêtent à le mettre en place pour le centenaire du denier (comme Amiens).

> En 2004, le montant du denier de l'Église pour les diocèses de France métropolitaine s'élevait à un peu plus de 195 millions d'euros. 1,5 million de foyers donateurs y ont contribué en 2004 (contre 1,4 million en 2003), pour un montant moyen d'environ 130 € (133 € en 2003).

> Entre 2003 et 2004, le montant total du denier a augmenté de 3,83 %, soit une hausse de 2% en euros constants (l'indice INSEE du coût de la vie sur cette période étant de 1,77%).

Ces chiffres indiquent que le montant total du denier a augmenté grâce au renouvellement des foyers donateurs : ils sont plus jeunes et plus nombreux.

Le 1^{er} janvier 2005, la part du montant du don au denier de l'Église déductible de l'impôt sur le revenu est passée de 60 à 66% (toujours dans la limite de 20% du revenu imposable).

Les frais de collecte représentent 2 à 3% du montant total de la collecte (le ratio habituel des organismes collecteurs est de l'ordre de 10 à 20%).



4 Le denier de l'Église, principale ressource des diocèses de l'Église catholique en France

En France métropolitaine¹, l'Église a quatre ressources principales :

- Le denier ;
- La quête (collectée au cours des messes) ;
- Le casuel (offrandes faites à l'occasion des baptêmes, mariages, enterrements) ;
- Les offrandes de messes (dons à l'occasion d'une messe célébrée à une intention particulière).

Les quatre ressources en chiffres, pour 2004 :

Total 451,16 M€

dont :

Denier	195,22 M€	43,3 % du total
Quêtes	133,08 M€	29,5 % "
Offrandes	57,72 M€	12,8 % "
Casuel	65,13 M€	14,4 % "

A cela peuvent s'ajouter des ressources non récurrentes : dons et legs ; cierges et troncs ; manifestations (fêtes paroissiales par exemple) ; souscriptions particulières (constructions d'une église), revenus financiers.

A noter : l'Église en France n'est pas soutenue financièrement par le Vatican. Au contraire, les fidèles de l'Église catholique sont appelés une fois par an à participer au "denier de Saint-Pierre".

¹ Hors diocèses concordataires, c'est-à-dire ceux de Metz et de Strasbourg.



5 Le denier finance le traitement des prêtres et des laïcs salariés

Le denier de l'Église sert à financer les traitements et les retraites des prêtres, les rémunérations de religieux et religieuses mis à disposition des diocèses par leur congrégation, et les laïcs salariés.

> Traitements et retraites des prêtres : selon les diocèses, les prêtres reçoivent entre 791 et 950 € net par mois. L'évêque reçoit le même traitement que les prêtres de son diocèse.

> Rémunération des religieuses mises à disposition des diocèses par leur congrégation : 935 € par mois versés à leur congrégation.

> Rémunération des laïcs salariés : 1000 à 1100 € nets par mois en moyenne. De plus, un grand nombre de laïcs travaillent bénévolement pour l'Église.

=> Comme tout organisme, l'Église paye des cotisations sociales (sécurité sociale, CSG, CRDS, etc).

Ces dépenses liées aux rémunérations représentent, pour la grande majorité des diocèses, plus de la moitié des charges diocésaines.



6 Focus sur trois diocèses

Ces trois exemples – Amiens, Auch et Lille – illustrent la grande diversité des situations d'un diocèse à l'autre.

➤ **Amiens, un diocèse qui parie sur une communication audacieuse.**

En 2005, le montant du denier de l'Église s'élevait à 1 281 501 €. Cela correspondait à une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2004 (1 159 516 €). Cette évolution positive, consécutive à celle de l'année précédente, résulte d'un effort accentué du diocèse depuis 2003.

- Pour sa campagne 2006, le diocèse d'Amiens a choisi de s'adresser aux jeunes. Sa campagne repose sur un visuel et une accroche "décalée", qui traite le sujet avec humour.
- La campagne souligne que chacun, quel que soit son âge, est concerné par le denier. Elle axe également son message sur l'appartenance : participer au denier est signe de soutien à la présence de l'Église catholique en France.
- Le lancement de la campagne est prévu le 5 mars, en début de Carême. Elle consiste en affichage, annonces dans les paroisses et distribution de tracts. Un mailing est adressé aux donateurs.

➤ **Auch, un diocèse rural qui se mobilise.**

Pour le diocèse d'Auch, le montant total de la collecte du denier 2005 a été de 818 500 €, avec plus de 9 000 donateurs et un don moyen de 88 €. En euros courants, cela correspond à une baisse de 3 %, alors que le don moyen a augmenté de 4,5 % par rapport à 2004.

Cela s'explique par la baisse du nombre total de donateurs : les 500 nouveaux donateurs de l'année n'ont pu compenser la perte de 1200 anciens donateurs.

- Le diocèse d'Auch a choisi d'axer sa campagne 2006 sur la responsabilité. Son message est le suivant :
« Qui d'autre que vous peut assurer l'avenir de votre paroisse ? »



Le denier de l'Église, 100 ans après sa création.

- Conscient de l'importance de la proximité pour l'appel au don, le diocèse d'Auch travaille en étroite collaboration avec les paroisses : des "correspondants denier", présents dans chaque paroisse, ont pour mission d'identifier des donateurs potentiels. Ils effectuent ce travail sur le terrain, village par village.
- La campagne, lancée début mars, comporte une partie affichage (à l'intérieur et à l'extérieur des églises) et un mailing adressé aux donateurs et aux personnes recensées par les "correspondants denier" ; Ces appels sont relayés sur la radio locale "Présence" et sur le site Internet du diocèse (accessible à l'adresse <http://catholique-auch.cef.fr>).
- Le paiement sécurisé en ligne a été installé dès 2004.

➤ **Lille, un diocèse qui mobilise des "messagers collecteurs".**

Après quelques années difficiles, le diocèse a accentué ses efforts d'information et de communication auprès du public. Ce travail est effectué avec l'aide des messagers collecteurs et en concertation avec les diocèses voisins, Arras et Cambrai.

En 2005, 6 millions d'euros ont été collectés pour le denier de l'Église.

- En 2006, le diocèse de Lille lancera sa campagne du denier le week-end du 11-12 mars. 12 000 messagers collecteurs bénévoles distribueront environ 585 000 enveloppes, puis recueilleront les dons.
- Cependant, comme leur nom l'indique, avant d'être des collecteurs, ces bénévoles sont des messagers : ils viennent dire aux foyers visités que l'Eglise est là, proche d'eux, à leur service. Ils sont une présence vivante de l'Eglise dans leur quartier. Ce peut aussi être l'occasion de signaler à l'équipe d'animation paroissiale telle famille en difficulté, telle personne âgée malade, etc.
- Dans le diocèse de Lille, on compte 396 clochers, rassemblés en 35 doyennés. Chaque doyenné a un animateur, qui coordonne le travail des responsables de clochers de son secteur. Et chaque responsable de clochers anime l'équipe locale des messagers collecteurs.



7 Document

Extraits de la " Lettre de Monseigneur l'archevêque d'Aix, Arles et Embrun et ordonnance relative au denier du culte", en date du 7 mars 1907.

"Mes chers diocésains, la Sainte Eglise est plutôt destinée à faire l'aumône qu'à la recevoir. En fait, elle n'a jamais cessé, et elle ne cessera pas davantage de tendre la main à toute misère humaine. C'est sa gloire : elle ne la laissera pas fléchir. Voilà cependant que, par une douloureuse interversion des rôles, je viens solliciter vos offrandes en faveur de vos prêtres (...)

L'heure est venue de vous dire, à vous, citoyens français : Voulez-vous, oui ou non, demeurer catholiques ? Remarquez, mes chers diocésains, que je m'adresse à tous, n'établissant aucune distinction entre les "pratiquants" et les autres, pas plus que je ne distingue entre vos opinions politiques, vos situations de fortune, ou votre état social. A tous, je pose cette question respectueuse, mais nette et précise : Voulez-vous conserver autour de vous la religion catholique, avec son culte public ? (...) Aurez-vous vos prêtres pour instruire vos enfants et pour bénir votre tombe après avoir consolé votre agonie ? (...)

Vos prêtres sont disposés à continuer leur service, sans se demander d'où leur viendra le pain nécessaire pour vivre (...) Voici que vos prêtres, pour servir la vérité, doivent se livrer à un nouveau genre de dévouement, auquel la France ne les avait pas préparés, et dans lequel leur honneur serait engagé, si la pauvreté était une honte. Quoiqu'il en coûte à un légitime orgueil, ils iront de porte en porte, sollicitant une aumône pour eux-mêmes, et pour leurs frères malheureux. Telle est, mes chers diocésains, la nouvelle situation faite au clergé paroissial de France (...)

C'est donc à vous que je m'adresse, mes chers diocésains. En vous demandant d'accepter des charges nouvelles, j'applique les conséquences d'une situation que je n'ai pas faite. En vous demandant de remédier par votre charitable intervention à ces conséquences ruineuses, je vous invite à une œuvre de réparation catholique et française. Nous ne sollicitons vos offrandes qu'avec discrétion et réserve, n'attendant de vous que le strict nécessaire (...)

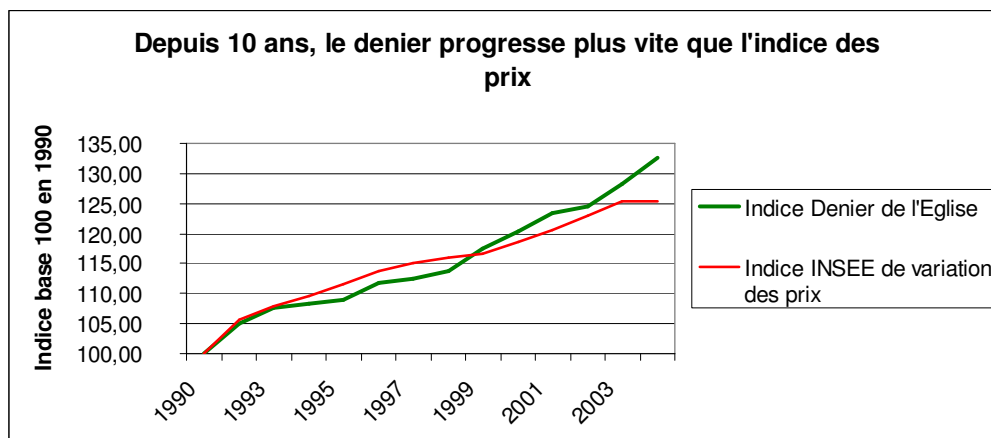
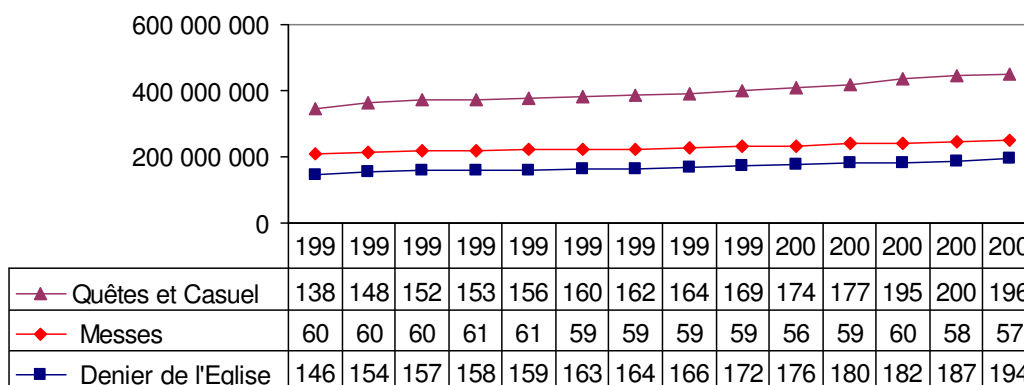
Vous ne pouvez ignorer, d'abord, que ces besoins sont réels ; ensuite, que vous devez à la France de ne pas laisser dire qu'elle a méconnu la détresse de son clergé. (...) Dès le premier appel, vous avez répondu avec assez de générosité pour que nous ayons quelques réserves. Merci. Au nom du Dieu des pauvres, merci aux prêtres, qui ont pris sur eux de tendre la main et de se faire quêteurs ; merci aux laïques dévoués, qui ont tenu à honneur, d'aller de porte en porte demander du pain pour leurs prêtres. Merci aux fidèles, dont la foi nous a ému par une admirable disproportion entre l'ampleur de l'offrande et la modicité de la fortune. Merci aux pauvres, ouvriers de la terre ou de l'atelier, qui ont compris la noble grandeur de l'œuvre et ont apporté leur modeste pierre à l'édifice de charité".



8 Infographies :

Les ressources de l'Église catholique en France (1992-2004)

Évolution des 4 grandes ressources de l'Église de 1990 à 2004 (en millions €)





**En 2004, le denier représente près de la moitié
des ressources de l'Église**

